



Séance du jeudi 14 mars 2024 à 18h45

Date de convocation : vendredi 8 mars 2024

Ordre du jour :

- **Approbation procès-verbal réunion 8 février 2024**
- **Préemption immeuble GIRARD PRIMEURS**
- **Vote du taux des 3 taxes**
- **Dérogation organisation semaine scolaire à 4 jours**
- **Classement voies communales et chemins ruraux**
- **EARL des Mardelles : demande de subvention pour cuve incendie**
- **Adhésion commune au syndicat SIAEPA Chémery-Méhers**
- **informations et questions diverses**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mars à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

Présents : M. POMA - Mme SAINSON - M. CHESNEAU - Mme BLANCHETIERE - M. DANGER - M. DUBOIS - M. DUPRE - Mme OUVRAT - Mme LOUPIAS - M. CRIBELIER (arrivé 19h15) – Mme LATREILLE (arrivée à 18h55) - Mme BRISSET- M. VINCENT.

Absents excusés ayant donné procuration : Mme LHUILIER (K. SAINSON) - M. COURTEAUX (I. BLANCHETIERE) - Mme COURTEAUX (A. POMA) - M OZANNE (A. BRISSET) - M BRIANDET (M CHESNEAU)

Absents excusés : Mme ASTIER BOURBON

Mme SAINSON est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si des observations sont à apporter au procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date 8 février 2024. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Préemption de l'immeuble GIRARD PRIMEURS :

M Le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents que la Commune souhaite préempter l'immeuble GIRARD PRIMEURS suite à la D.I.A. reçue.

La Commune désire préempter au profit de l'E.P.C.I compétent (Com.Com. Val de Cher Controis) dans le cadre de l'appel à fond friche et d'un recyclage foncier.

La Communauté de communes Val de Cher Controis a le projet d'un lotissement à l'entrée du bourg sur une surface environ 10600m². Le prix d'achat étant de 45 000 euros, la Commune préempte au même prix afin de céder l'immeuble sans profit.

VOTE : POUR : 15 / ABSTENSION : 2

Vote des 3 Taux :

Après avoir pris connaissance de l'Etat 1259, M Le Maire propose de maintenir les 3 taux à l'identique et approuve le produit fiscal ainsi que le montant des allocations compensatrices.

- TFB : Taxe Foncière Bâtie à 46.38%
- TFNB : Taxe Foncière non Bâtie à 59.67%
- TH : Taxe Habitation à 16.29 %

VOTE : POUR : 17

Semaine d'école de 4 jours :

Suite au Conseil d'école du 20.02.2024, la dérogation de la semaine d'école à 4 jours est validée par la Commune dans les mêmes conditions (horaires, ...)

VOTE : POUR : 17

Classement des voies communales :

La Commune doit passer 3 voies en voie communale :

- Rue Michel ADAMY
- Chemin rural rue du Tertre Blanc
- Chemin rural rue des Cosses

VOTE : POUR : 17

Classement des chemins ruraux :

Mise à l'enquête du recensement des chemins communaux (enquête publique, commissaire enquêteur, ...)

VOTE : POUR : 18

EARL des Mardelles :

M Le Maire informe le Conseil Municipal que l'EARL des Mardelles a fait une demande de subvention pour la création d'une poche à eau à incendie.

Le sujet est ajourné à la demande du Conseil Municipal suite à l'absence de montant demandé.

Adhésion au syndicat SIAEPA Chémery-Méhers :

Les compétences eau et assainissement passent communautaire au 01.01.2025.

Il convient de missionner l'assistance à maîtrise d'ouvrage (cabinet DUPUET) afin de mener les réflexions et possibilités nécessaires à l'adhésion au SIAEPA. Chémery-Méhers.

Le coût de cette mission est de 1770 euros HT sur le Budget Eau et 1770 euros HT sur le Budget Assainissement.

VOTE : POUR : 18

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

M Le Maire félicite la troupe des CHANTIOUNES pour leur 1^{er} week end de représentations qui a attiré beaucoup de monde.

A l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc une cérémonie aura lieu le mardi 19 mars 2024 à 11 heures en Mairie.

La commune a reçu une invitation pour les 100 ans de la course cycliste à Chémery. (Lundi 1^{er} avril 2024)

L'inauguration de la borne Via Ligéria à Noyers sur Cher aura lieu le samedi 27 avril 2024 à 11h à Noyers sur Cher.

Les Elections Européennes auront lieu le 9 juin. Le Conseil doit réfléchir aux créneaux.

La fermeture de la 8^e classe à la rentrée 2024-2025 a été annoncée. Un recomptage sera effectué à la rentrée. La question des enfants hors communes a été posée. (Doit on les maintenir en fin de cycle ou non ?)

Mme BRISSET demande ce qui va être fait pour les « nids de poule » sur la commune ?
M Le Maire répond qu'un programme de voirie est en cours.

M Le Maire informe de l'installation prochaine d'une exploitation de myrtilles à la Jourde.

M Le Maire informe que le « Palais du petit chèvre » est racheté mais sans production de fromages.

La flamme olympique passe sur la commune de Thésée le 9 juillet 2024, nous sommes à la recherche de 10 sportifs chatillonnais pour participer à cet évènement.

Mmes BRISSET et OUVRAT demandent à recevoir le planning des manifestations suite à la dernière commission vie communale (voir avec Mme Laure LHUILIER)

- Commission Finances : 20/03/2024 à 18h30
- Commission Développement Economique : 23/03/2024
(Tourisme, Quartier, Sécurité)
- Conseil d'Administration du CCAS : 26/03/2024

Monsieur Le Maire lève la séance à 20h00.